

**Alain HOREAU**  
**Administrateur du Collège de France**

Alain Horeau a été Administrateur du Collège de France du 1<sup>er</sup> mai 1974 au 30 septembre 1980.

Auparavant, et à la demande de son prédécesseur, Étienne Wolff, avec l'approbation de l'Assemblée des Professeurs, il avait accepté d'occuper la fonction — créée spécialement à son intention — de Vice-Président délégué de l'Assemblée (le Vice-Président titulaire étant René Labat). Le Ministère avait entériné cette désignation.

Dès son entrée en fonction comme Administrateur, Alain Horeau procède, avec l'accord de l'Assemblée, à la mise en place d'une « Commission Mixte Consultative » (élue et paritaire personnels-professeurs) chargée des problèmes de personnel, commission qui porte en germe le futur Conseil d'Établissement.

C'est sous son administration et à son initiative que l'Assemblée autorise en 1975 les professeurs à donner un tiers de leur enseignement dans des centres de province, premier pas vers cet enseignement hors les murs qui n'a cessé de se développer depuis.

A la suite d'une longue négociation qu'Alain Horeau mène pratiquement dès son arrivée, M. Valéry Giscard d'Estaing, Président de la République, vient au Collège le 11 juillet 1977, pour annoncer qu'une partie des locaux de la Montagne Sainte-Geneviève, libérés à la suite de l'installation de l'École Polytechnique à Palaiseau sont affectés au Collège de France. La procédure de lancement des travaux d'aménagement (appel d'offres et choix d'architecte) commencera fin 1979.

En 1979, en effet, Alain Horeau obtient un arrêté interministériel qui porte affectation définitive au Ministère des Universités, et attribution à titre de dotation au Collège de France, d'une partie de l'École Polytechnique. C'est également cette même année qu'une décision du Conseil d'État annule le jugement du tribunal administratif de Paris de 1976 qui avait lui-même annulé le permis de construire délivré par le Préfet pour les bâtiments du 3 de la rue d'Ulm. La construction de cette annexe allait donc pouvoir commencer.

Enfin Alain Horeau obtient, toujours en 1979, un arrêté interministériel qui porte attribution au Collège de France de l'immeuble du 22, avenue du Président Wilson, pour les Instituts d'Asie.

L'année 1979 est également marquée par la réalisation d'un projet qui a tenu particulièrement à cœur à Alain Horeau : la création d'une Fondation d'utilité publique, dont il a eu l'idée devant l'importance du legs attribué au Collège de France par Jean-Pierre Hugot et sa sœur Hélène. Après une procédure qui dura une année, un décret en Conseil d'État reconnaît la Fondation Hugot du Collège de France comme Établissement d'utilité publique et Alain Horeau en devient le premier Président.

Le 26 octobre 1980, bien qu'il soit à la retraite depuis quelques jours, il préside avec l'accord de son successeur, Yves Laporte, et de l'Élysée, une réunion extraordinaire de l'Assemblée des Professeurs en présence du Président de la République à l'occasion du 450<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation du Collège de France. Ce sera son dernier acte d'Administrateur ; il était fier de sa valeur symbolique.

L'œuvre d'Alain Horeau se révèle ainsi, à bien des égards, exemplaire et durable. Elle fut menée par un homme dont tous appréciaient les qualités de fermeté jointes à la plus grande courtoisie. Courtois, Alain Horeau l'était de nature, et diplomate quand il le fallait, pour des délicates négociations à mener. Ferme aussi, de cette assurance que lui donnaient une très aimée et nombreuse famille et les racines, jamais oubliées, de Guérande. Tout cela composait, sous l'Administrateur, un homme, au vrai et plein sens du mot.

Alain Horeau a bien mérité au Collège de France.

André MIQUEL